L'Ami du Peuple. — Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 23 OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par G. P. WEISSE, No. 89, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'État, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.

NOUVELLE-ORLÉANS: JEUDI MATIN, 23 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.

PREMIER DISTRICT: **Richard Hagan.**

SECOND DISTRICT: J. ARISTIDE LANDRY.

TROISIEME DISTRICT: R. A. UPTON.

QUATRIEME DISTRICT: JOHN MOORE.

LÉGISLATURE.

POUR LE SÉNAT:

JAMES ROBB, J. P. BENJAMIN.

Pour Représentans à la Chambre.

PREMIER DISTRICT: W. M. T. CAMPBELL, W. H. SUMMERS.

DEUXIEME DISTRICT: A. P. SIMPSON, C. C. LATHROP.

TROISIEME DISTRICT: Cité, J. LEEDS; Campagne, H. J. RANNEY, C. M. WATERMAN, J. N. HAWTHORNE, SIDNEY STORY, J. W. PRICE, THOMAS CURRY.

QUATRIÈME DISTRICT: F. L. LUMSDEN, W. M. FLEMING, J. G. SEVER.

CINQUIÈME DISTRICT: JULES BENIT, HIPPOLITE MOSSY, P. DEVERGÈS.

SIXIEME DISTRICT: A. LAROSE, LOUIS SURGI.

SEPTIÈME DISTRICT: ADOLPHE TREMÉ, JOSEPH SOLOMON.

NEUVIÈME DISTRICT: JOHN LAIDLAW.

PROGRAMME WHIG.

La convention sénatoriale de la Nile-Orléans a voté les résolutions suivantes:

I—Le parti whig est le parti conservateur du pays, celui dont les principes sont les plus favorables au développement de l'industrie nationale et de nos ressources communes au moyen d'améliorations intérieures et d'une administration sage, juste et énergique.

II—Nous considérons le Compromis comme une mesure constitutionnelle, honorable et utile, dictée par un sentiment de patriotisme éclairé. Toute tentative qui aurait pour but d'en affaiblir l'autorité ou d'en détruire la salutaire influence, qu'elle soit dirigée par des abolitionistes ou des désunionistes, serait inconstitutionnelle et contraire aux intérêts du pays.

III—La Constitution de l'État n'a pas produit les résultats importans qu'on en attendait. Elle a au contraire en vue le développement de nos ressources et du commerce et paraît vouloir du peuple le parti whig se dédit à lui donner une aussi qu'État de ne point en faveur de la convocation immédiate, par cette dernière assemblée, d'une convention chargée de modifier et de réviser la loi organique de la Louisiane de manière à replacer les citoyens dans leur véritable rôle et de rendre à l'État le rang qu'il occupait parmi les autres membres de la Confédération.

IV—Parmi les modifications et les changemens à introduire dans la Constitution et dans la loi nous citerons:

1o—La reconnaissance du principe de l'élection des juges par le peuple.

2o—Une notable diminution des frais de justice, surtout dans la paroisse d'Orléans, afin que le peuple soit délivré de l'impôt le plus criant qui existe dans le pays.

3o—Une loi protégeant dans une sage mesure, le débiteur contre son créancier, afin que le premier puisse conserver un peu de ressources pour payer ses dettes bien sûr aux besoins de la famille et des besoins qui sont absolument nécessaires.

4o—L'établissement de banques libres ne laissant rien à désirer sous le rapport des garanties intérieures tout en augmentant le capital officiel et un moyen de circulation qui pourra, après être rendu sûr et exact, nominal.

5o—Le concession du pouvoir nécessaire pour établir et nourrir dans l'État les chemins de fer, les fabriques et telles autres industries qui sont de nature à encourager le travail et à développer les ressources de la Louisiane.

6o—L'adoption d'un meilleur système d'instruction publique afin de mettre l'instruction et les lumières à la portée de toutes les classes de la société.

☞ Pour les dépêches voir au PORTSCRIPTUM.

DE NOUVELLES RUSES.

Les démocrates ont déjà fait imprimer une grande quantité de tickets whigs avec diverses combinaisons pour les places salariées. Mais ce n'est pas tel ou tel nom de M. Freret qui figure celui de M. Marigny.

Nous croyons devoir dès aujourd'hui mettre nos amis de M. Freret en garde contre ces surprises. Il y aura de faux tickets dans tous les bureaux, on en a déjà répandu probablement un grand nombre dans les différents quartiers de la ville. Avant de les accepter qu'on vérifie soigneusement les noms.

Les whigs voteront pour tous leurs candidats aux places politiques et pour le candidat indépendant à la place de shérif. Ils ne sauraient accorder leurs suffrages à M. Marigny, candidat locofoco, désigné officiellement par une Convention locofoco, et dont le triomphe serait en même temps celui du parti locofoco. M. Marigny, le candidat des locofocos, ne doit compter que sur l'appui des locofocos. S'il est élu, ces derniers le considéreront et avec raison comme leur appartenant corps et âme. Ils se prévaudront de son influence aux élections et en agiront qu'il exerce dans toutes les circonstances au détriment des whigs dont on sollicite aujourd'hui le concours.

Les ruses de nos adversaires seront déjouées. Soyons tous sur nos gardes et ne nous laissons pas surprendre.

LE COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE.

Il y a trois jours le comité central whig adressait au comité central démocratique une communication fort curieuse dans laquelle il priait celui-ci de prendre, conjointement avec nous, des mesures pour empêcher le renouvellement des désordres qui ont marqué le meeting whig de vendredi dernier. Il ne s'est pas trouvé une personne, pas même parmi les démocrates, pour blâmer ces désordres provoqués par des démocrates. Une bande d'individus sans aveu ont attaqué quelques-uns de nos amis, en ont mis en pièces des transparens et des bannières et maltraité plusieurs de nos amis. C'est de l'histoire.

Le comité central démocratique a répondu par une insurmontable aplomb que les auteurs de l'inqualifiable agression dont les whigs avaient été victimes étaient eux-mêmes les whigs.

Nous abandonnons fort cette façon cavalière de renverser l'affaire. Mais nous adresserons quelques autres questions aux honorables membres du comité central démocratique.

Le club whig du 2e ward ou la 1re municipalité a été attaqué vendredi soir au moment où il pénétrait dans le marché Ste-Marie. Est-ce par des whigs?

Le même club a été assailli une seconde fois, lorsqu'il retournait au local de ses réunions, et a vu mettre en pièces ses transparens. Les auteurs de cette agression étaient-ils des whigs?

Le club whig du 1er ward ou la 2me municipalité, a été assailli à une certaine distance du marché Ste-Marie par une troupe de forcenés qui ont mis les transparens en morceaux. Ces forcenés étaient-ils des whigs?

Lundi soir quelques misérables ont lancé des pierres contre un club whig de la 2me municipalité et ont gravement blessé à la tête un des musiciens. Ces misérables étaient-ils des whigs?

Un coup de pistolet a été tiré lundi soir sur le club whig du 1er ward de la 2me municipalité, au coin des rues Suzette et Tchoupitoulas. Cet odieux attentat a-t-il été commis par un whig?

Une grêle de pierres a été lancée dans la rue Baronne, contre le club à cheval qui ouvrait la marche dans la grande procession whig de lundi, et un de nos jeunes créoles a été grièvement blessé à la tête. Sont-ce des whigs qui accueillent ainsi leurs frères?

Que le comité central démocratique réponde OUI ou NON.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter: à une communication polie du comité central whig, le comité central démocratique a répondu par une lettre incontrenable. C'est pour nous une leçon. Nous continuerons de respecter les meetings et les processions de nos adversaires, mais nous saurons aussi repousser les agresseurs, de ces gens sans foi ni loi qui croient pouvoir outrager impunément l'ordre public et la liberté des citoyens.

HAVANE.—L'*Empire City* nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 17 du courant. Nous n'y trouvons rien de nouveau. Les souscriptions au profit des victimes de l'invasion s'élèvent déjà à $900,0..0.

Nous avons annoncé hier l'arrestation de M. Thrasher, citoyen américain. Une lettre particulière qui nous a été communiquée déclare que M. Thrasher a été mis en état d'arrestation pour s'être rendu à bord du steamer *Georgia* complètement aux ordonnances de police, [illegible] la ville obligée des officiers de marine. Il a été mis en liberté le 17.

[illegible] CLAY AT LEXINGTON.—Le Monopoleur—M. Henry Clay a [illegible] plusieurs [illegible] Lexington [illegible] Rév. P. Mathews, [illegible] tempérance.

GRAND MEETING WHIG.

Une grande assemblée des whigs de la 1re municipalité a eu lieu hier soir au marché Tremé. L'île entier, illuminé par des verres transparentes de différentes couleurs, offrait un brillant coup d'œil et fesait ressortir le goût avec lequel l'estrade avait été décorée.

Après avoir été appelée à l'ordre et l'assemblée a été arrangée par plusieurs orateurs de notre ville. De ce nombre nous citerons M. Rosélius, président du meeting, MM. Sever, Duncan et Hagan.

Nous regrettons que l'heure avancée de la nuit à laquelle notre rapporteur nous transmet le compte-rendu de cette séance, nous empêche de donner un aperçu des discours qui y ont été prononcés. Nous ne pouvons cependant passer sous silence un incident fâcheux qui est venu porter un moment de désordre parmi l'assemblée.

Pendant le discours de M. Sever une compagnie de pompiers conduisant une pompe est entrée au milieu du meeting whig en criant: *hourah pour Marigny!* Nous devons ajouter que nulle alarme n'avait été donnée et que la pompe a dû s'en retourner comme elle était venue.

Dans le discours qui a suivi cet incident, M. G. B. Duncan a signalé avec indignation la conduite de nos adversaires.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Les préoccupations politiques ne nous feront pas perdre de vue les grands projets d'utilité publique. Le *Courrier de la Louisiane* lui-même, qui semble avoir des chemins de fer une profonde horreur, ne nous empêchera pas de lever connaître quelques lignes. Au risque de nous attirer les imprécations du journal du soir, nous continuerons à aire avec tous les hommes raisonnables qu'il faut en ce moment à la Louisiane des voies ferrées pour développer ses ressources naturelles et amener un rapide accroissement de la fortune publique. Libre à nos confrères démocrates d'affirmer le contraire et de déplorer, par exemple, l'établissement d'un railway entre la Nile-Orléans et Jackson. Là où ils voient une cause de ruine, nous voyons, nous, une cause de prospérité.

L'utilité des chemins de fer n'a pas besoin d'être démontrée. Leur influence sur la dissémination du bien-être est chaque jour constatée, et il n'est pas un enfant qui n'en apprécie les bienfaits. Ce serait faire injure à nos lecteurs que de nous appesantir sur des détails élémentaires que personne ne peut et ne doit ignorer.

Nous faisons des vœux pour la réalisation du projet qui consiste à relier par un chemin de fer la Nile Orléans et Jackson, mais il nous semble que l'on montre peu de zèle.

Il n'en est pas de même heureusement du chemin de fer des Opelousas. Les riches paroisses de l'Ouest de l'État ont pris la chose à cœur et s'en occupent activement. Le comté du Texas serait aussi à encourager les chemins de fer de la Louisiane. Nos voisins attendent que la voie ferrée entre la Nile-Orléans et les Opelousas soit exécutée et poussée ensuite jusque sur la Sabine pour la continuer de leur côté et en transporter l'exaiétité sur les bords du Rio Grande. Ce projet est riche de tant de promesses pour la Louisiane et spécialement pour la Nile-Orléans qu'il y aurait folie à ne pas en hâter accomplissement.

Il y a dans notre État, nous le savons, un grave obstacle à la réalisation des grands travaux publics, c'est la loi des corporations qui limite à $500,000 le capital des compagnies incorporées. Mais nous avons entendu faire une suggestion dont la patente nous a frappés. Le chemin de fer des Opelousas peut se diviser en trois sections: une première section de la Nouvelle-Orléans à Thibodaux, une autre de Thibodaux à la Baie de Berwick, et une troisième de la Baie de Berwick à la ville des Opelousas où doit aboutir la voie. Pourquoi ne serait-il pas trois compagnies distinctes au capital de $500,000 chacune pour commencer immédiatement les travaux? L'obstacle constitutionnel est levé de la sorte, et il ne restait pas même nécessaire d'attendre une modification de la loi des corporations. C'est ainsi que l'on procède au Nord où les chemins de fer se sont multipliés depuis quelque temps sur une si vaste échelle. On divise une grande voie en sections, et il se forme une compagnie pour chaque section. Au moyen de chartes réunis de chaque compagnie, les actions se placent rapidement et le railway se construit. Les habitans intéressés souscrivent naturellement à cette partie de la voie qui doit traverser le comté où ils résident et dans lequel sont situés leurs propriétés. Ils sont sûrs de cette façon que la voie commencée à une extrémité ne sera pas interrompue à leur préjudice.

Nous apprenons en outre que le président du comité permanent du chemin de fer des Opelousas à la Nouvelle-Orléans a reçu de New-York une lettre qui lui recommande un ingénieur fort habile, celui à qui était confié la haute direction des travaux du chemin de fer de l'Hudson. Il serait facile, nous ne le croyons de l'avoir tout de suite pour faire les reconnaissances nécessaires et entreprendre les premiers travaux.

Pourquoi nous laisserions-nous distancer par tous les autres États? Voilà que les citoyens de San Antonio, petite ville perdue dans l'intérieur du Texas, quant établir un chemin de fer qui partant de leurs murs ira aboutir à la baie de Matagorda. L'argent leur a manqué; il en ont empruntés aux capitalistes de New-York et de Boston.

Imitons leur exemple, marchons sur leurs traces et nous arriverons au résultat désiré. Ce qui prouve mieux que tout ce que nous pouvons dire le vif intérêt que prennent les habitans du Texas à l'exécution du chemin de fer des Opelousas, c'est ce fait que plus de $400,000 d'actions sont déjà souscrites dans ce dernier État pour la continuation de la voie de la Sabine au Rio Grande. Il y a en outre dans chaque comté un comité chargé d'obtenir tous les renseignements nécessaires et de recueillir, lorsque le moment sera venu, les souscriptions des citoyens. Il serait utile, ce nous semble, de nommer des comités semblables dans toutes les paroisses de la Louisiane où doit passer la voie. Ce sont des comités de statistique chargés de transmettre au comité exécutif des informations précises sur tout ce qui a rapport à la population, aux produits, au sol et au commerce de la paroisse ou du comté.

Que la Louisiane se mette à l'œuvre sérieusement. Il est temps que nous sortions de notre indifférence et que nous montrions un peu de cette énergie et de cet esprit d'entreprise qui ont accomplies des merveilles dans tous les autres États. Resterons-nous immobiles au milieu du mouvement général? Ne ferons nous rien dans notre propre intérêt? Nous laisserons-nous devancer par ceux-là même qui hier encore s'inclinaient devant notre supériorité? Non, c'est impossible.

PENNSYLVANIE.—Les démocrates ont indubitablement triomphé dans la Pennsylvanie. Les whigs ont, dit on, élu un juge de la Cour Suprême. Les bulletins reçus jusqu'à ce moment sont fort incomplets, mais ils suffisent pour faire préjuger du résultat général.

OHIO.—Le juge Wood, qui a adressé en 1848 à M. Cass une célèbre interpellation, a été élu gouverneur de l'Ohio, à une majorité de dix mille voix. Il a reçu le vote abolitionniste de l'Ohio à cause de l'hostilité que lui et les siens ont été moigné pour le compromis.

NOUVEAU STEAMER TRANSATLANTIQUE.—Un magnifique steamer appelé le *South Carolina*, vient d'être terminé à New-York et a été lancé ces jours derniers. Le *South Carolina* fera le service entre Charleston et New-York. Toutes les villes importantes du Nord et du Sud auront bientôt leurs steamers transatlantiques: quand la Nile-Orléans aura-t-elle les siens?

CANADA—Le gouverneur-général du Canada a reconstitué en partie son cabinet. Il a nommé jusqu'à présent, M. A. A. Hincks, inspecteur-général; le docteur Ralph, président de conseil; Malcolm Cameron, directeur-général des postes; le général Morris, commissaire des terres de la couronne; William B. Richards, avocat-général dans le West et l'East Drummond; M. Morin, secrétaire provincial. Il reste encore à nommer trois membres. Ce cabinet sera, dit-on, le plus libéral que le Canada ait encore eu.

CHRONIQUE LOCALE.

T. R. Dore alias Theodore Dorque, a été [illegible] à la décision [illegible] Cour criminelle, [illegible] de Dore. Il sera définitivement [illegible].

P. Malmenay a eu aussi hier devant le recorder Odell d'assez grandes [illegible] John Mitchel à l'occasion de la fête de St-Charles [illegible] Gazette.

C. Burchard, C. Glimkichel et H. Lafleur ont été accusés hier devant le recorder *Odenale*, pour avoir commis un assaut et batterie sur la personne de Pauline Schander, à l'encaisseur Dumoine et John ne. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

Wm Jones a été arrêté hier dans la Première municipalité, au moment où il venait sur paire de pantalons dans le magasin de N. C. Polger, à l'encaisseur a renvoyé l'accusé devant la Première Cour de District.

Chs Perlman a été arrêté hier par le recorder Genois, sous la prévention d'avoir contre fait trois billets, un de $14, 44, un autre de $11 93, et un troisième de $15, 81, et de s'être présenté à un comptoir de steamboat pour en toucher le montant, en prétendant qu'il était autorisé à les collecter. Cette affaire n'a pas encore été examinée.

FEUILLETON.

Le Dernier Irlandais.

XI.

LE MARCHÉ—(*Suite*).

Peu de momens après, en effet, mi a O'Byrne et le ministre descendaient côte à côte la rue principale de Neath. Julia se courait le visage de son voile pour cacher l'effrayante altération de ses traits; Angus, appuyé sur sa canne, le suivait de près, en saluant à droite et à gauche ceux de ses paroissiens qui se trouvaient sur son chemin. Ils lui témoignaient leur respect ordinaire; néanmoins, aucun n'approchait de lui et il ne semblait vouloir lui parler. Or, il était savoir de quelle importance est le prêtre catholique aux yeux de ses coréligionnaires irlandais pour s'expliquer combien cette circonstance devait paraître singulière à M. O'Byrne. Le curé est le conseiller, le confident des familles; on le fait rien sans le consulter, on prend son avis sur les événemens les plus simples. Chaque fois qu'Angus se montrait dans les rues du village, il était accosté à par une multitude de gens qui devraient s'éclairer de ses lumières sur leurs intérêts privés, ou même par de simples devoirs qui croyaient sanctifier leur journée en échangeant quelques mots amens avec Sa Révérence. Aussi Angus fut il frappé de voir que ses paroissiens l'évitaient avec affectation; et qu'après l'avoir salué, ils s'enfuyaient comme s'ils eussent craint d'être interrogés.

Le seul qui fut l'aborder fut John Morris, maître d'école de la paroisse. Le pauvre garçon était toujours vêtu de cet uniforme trous dont il était si fier. Il ôta son chapeau d'once et s'inclina humblement.

—Salut à Votre Révérence et à miss Julia, dit-il. Ah! Votre Reverence, voilà bien du monde à Neath ce matin!

—En effet, mon cher John, répliqua le ministre d'un air distrait, et je ne sais si les amis de la paix devront s'applaudir de cette grande affluence.

—Ah! ah! répliqua Morris avec un accent singulier, vous avez remarqué qu'il y a du monde? j'avoue qu'il se passe aujourd'hui des choses que je ne comprends guère, et si je ne craignais d'offenser votre bon-le-jour dame....

Il affecta une profonde révérence de la main les cuisines de Morris étaient bien nulles. Miss O'Byrne, absorbée par ses pensées, n'était à peine aperçue de sa présence.

—Qu'y a-t-il donc, Morris? demanda Angus avec inquiétude en se rapprochant de son interlocuteur; les gens de Neath ont des alluvions nouvelles en main.

—J'ai remarqué beaucoup de choses, Votre Révérence, dit John les yeux toujours fixés sur Julia inattentive; mais, quand à savoir ce qui prépare, je puis dans une complète ignorance.... Il est pas le seul, pour ma part, que je cherche du mot, et même les rapporteurs me tournent le dos.... Cependant je vous dis que j'ai tout en rôdant dans les environs, des figures que me paraient pas.

—Quelles figures, mon cher John?

—Je puis dire à Votre Révérence ce que je dirais volontiers à nul autre. Je suis sûr d'avoir reconnu le vieux Dan O'Doherty, qu'on croyait mort, il y a six ans, pour avoir tué un douanier, et le beau Sammy Magy, qui n'aurait dans le Commerara après un coup de poignard traîtreusement en grand boxeur de nos paroissiens qui l'avait défié.... Quand de pareils hommes se montrent en plein jour sur la place publique, à la barbe des constables, c'est me voir signe, je le crains.

—Et devinez vous dans quel but ces hommes ont pu se rendre ici, John Morris? J'ai bien entendu parler d'une sortie en masse dans cette paroisse; mais aucune pensée de révolte ne pourrait se faire jour ainsi à l'improviste sur ce coin éloigné de l'Irlande; ce serait une folie dont il résulterait de grands malheurs.... John, ajouta M. O'Byrne plus bas, vous êtes un homme sûr et vous n'avez pas oublié les paroles de maître O'Connell, qui recommande expressément de garder la paix de la reine. Restez près de moi; lorsque notre autorité voudra me